

Cercle Royal des Militaires de Réserve de la Province de Liège



Le Ban



Bulletin d'information
Octobre 2008

Diffusion restreinte

Sommaire

Le Petit Mot du Président	3-4
La Réserve au sein de la Défense européenne	5-7
Cocktail annuel	8
Barbecue familiale du 29 juin	9
Dropping nocturne du 29 août	10-11
In Memoriam — Marcel LAMONT	12
Compte-rendu CA URNOR	13-14
Inscription activités Cercle	14-15
Fort de Loncin : 15 août 1914—15 août 2008	16-17
CIOR 2008	18-23
Assemblée générale 2008	24-26
Repas de Corps 2008	27

Le Petit Mot du Président

*Lt-Col (R) CSM Dominique DI DUCA
Président*

La rentrée passée, jetons un regard dans le rétroviseur mais envisageons aussi l'avenir.

Si chacun avait décidé de prendre une période de repos bien mérité, notre Cercle, son comité et le monde qui nous entoure n'avaient pas pour autant décidé d'arrêter le temps.

Le barbecue-rencontre à Berinzen a accueilli l'été et son organisation rôdée et efficace a permis à chacun de débiter les congés de manière très agréable (voir page 9).

En juillet, le congrès CIOR/CIOMR à Istamboul a permis des rencontres et des conférences au niveau international et nous a rappelé que, tout compte fait, c'est peut-être chez nous que le bât blesse. Tous les pays partenaires de l'OTAN travaillent largement avec leur Réserve et mettent en pratique ce que nous avions déjà envisagé, à grand renfort de notes, projets, ... dès 1999-2000. Cette même semaine a permis d'y organiser une compétition militaire et médicale d'un niveau assez exceptionnel où la désormais seule équipe belge a été performante (voir pages 18-23).

Les manifestations de la Fête Nationale dans notre Province ont été inaugurées au fort de Barchon en présence d'un nombreux public et des autorités civiles et militaires.

Le 21, le Te Deum nous rassemblait autour de nos Souverains à Bruxelles.

Le 15 août a eu lieu une exceptionnelle cérémonie du souvenir et d'inhumation au fort de Loncin. Les organisateurs et la Défense n'avaient pas prévu un tel succès. Participants issus des familles, de la région et de plus loin encore, tant du Sud que du Nord du Pays ont prouvé que la fibre existe encore. Ce haut lieu de la mémoire mérite d'être visité et nous vous suggérons d'y aller le plus vite possible car, comme à la pointe du Hoc en Normandie peut-être, les modifications apportées par des aménagements à venir risquent de le dénaturer quelque peu (voir page 16-17).

Quelques jours plus tard de jeunes soldats français sont pris pour cibles en Afghanistan, ceci pour nous rappeler que notre deuxième job n'est pas sans danger et que des collègues vont bientôt partir renforcer l'ISAF. Deux d'entre eux rentreront touchés à leur tour alors qu'ils étaient partis là pour empêcher cela.

Dans le cadre des relations ARMEE-NATION, le dropping a permis aux jeunes, qui s'étaient initiés en journée au printemps dernier, de découvrir d'autres aspects grâce à l'organisation d'une orientation de nuit. Ce genre d'activité est connu et reconnu et même des écoles commencent à faire appel à notre expertise (voir pages 10-11).

L'URNOR s'est réunie début et mi-septembre pour, notamment, établir le bilan de la compétition nationale du cadre de réserve au cours de laquelle un nouveau concept de fonctionnement a été éprouvé. La DNR voit aussi des changements, Maj WINDMOLDERS et Cdt VERCOU-TER ont fait mutation (voir infos dans ARES).

Le CRMRLg, par son web-site et sa mailing liste a permis au CRC Glons de faire appel à des experts externes, en manque de jours de rappel 2008, pour tester ses nouveaux dossiers de défense avant de les mettre en application. Voici un bel exemple de « win win » situation. Nous ne manquerons pas de vous informer du bilan de cette expérience.

Dans le cadre de la préparation s du 75^{ème} anniversaire du CRMRLg, le planning 2008-2009 prend forme, la plaquette commémorative est en grande partie terminée, les contacts prévus sont pris en temps et en heure et chaque membre du comité solutionne les problèmes qui lui ont été confiés. Ces sujets seront présentés de manière globale lors de l'assemblée générale qui se clôturera par un exposé historique préparé par le Pha Cdt VUEGHS ; quelques jours plus tard aura lieu notre traditionnel repas de corps et son toast au Roi.

Au nom de tout le comité, nous espérons vous revoir lors des activités à venir, voyez les invitations, bulletins d'inscription et notre site.

Réservistes attention !

Vous êtes **RESPONSABLES**
de votre carrière et de votre dossier.

L'ASE en est uniquement gestionnaire.

Prenez les devants ! Rencontrez vos gestionnaires,
rendez-vous aux drinks d'unité, aux fastes, répondez
à leurs demandes.

En bref, **montrez-vous !**

La réserve au sein de la Défense européenne

Capt (R) Jean-François DOHOGNE

Ce lundi 22 septembre 2008, à l'initiative de la représentation française, une réunion de travail avait lieu au Parlement Européen de Bruxelles dans le cadre d'une proposition de la « Charte du réserviste militaire européen ». Cette réunion accueillie par le Président de la Sous-Commission Défense et Sécurité au Parlement Européen, Monsieur Karl VON WOGAU, était présidée par le Chef du Conseil Supérieur de la Réserve Militaire (FRA), le général HOUDET.

Le Conseil Supérieur de la Réserve Militaire (FRA) a été mis en place fin 1999, suite à la fin du service militaire chez nos voisins français. La France est consciente de la nécessité de la Réserve qui supplée et soutient la Défense Nationale, mais qui permet surtout à cette dernière de garder un lien (vital) avec la société civile.

Dans le cadre de la Présidence française du Conseil de l'Union Européenne (01 juillet 2008 au 31 décembre 2008), la France désire relancer le débat sur la Défense Européenne, en faisant notamment certaines propositions qui seront avancées lors de la réunion informelle des ministres de la défense européens au sommet de Davuille qui aura eut lieu les 1 et 2 octobre :

1. La Charte du militaire réserviste européen (voir plus loin)
2. Introduction d'un cours spécialisé pour les réservistes européens auprès du Collège européen de Défense (Cours de techniques d'Etat-Major international)
3. Emploi inter-européen du réserviste
4. Mise en place d'un représentant européen de réserve au sein de l'Etat-Major de l'Union Européen (rôle de conseiller)
5. Journée européenne du Réserviste (Le 9 mai ? – Journée de l'Europe)

Après une introduction par le Général HOUDET, les encouragements de Monsieur VON WOGAU et du Général retraité MORILLON (parlementaire européen), les participants (parmi lesquels on trouvait le Président de l'Association de la Réserve espagnole, Président de l'Association de la Réserve italienne, le Président de l'Association Nationale française des Officiers de Réserve, son pendant des Sous-Officiers de Réserve, le Président de l'Association des Officiers de Réserve de la Force Aérienne belge, un représentant de l'URNSOR, trois officiers de Ré-

serve belges issus chacun des trois régions du pays) ont fait une relecture du texte initialement mis au point.

La France organisait le 26 septembre dernier sa journée nationale du Réserviste (8^{ème} édition) sur le thème « Les réserviste, porteurs de valeurs pour l'Europe ». L'Allemagne en faisait de même ce 27 septembre 2008.

Les informations suivantes apportent un plus à ce petit compte-rendu : une approche actualisée sur la Réserve des armées de la Défense française ainsi que La Charte du réserviste militaire européen telle qu'elle était établie à l'issue de la séance de travail du 22 septembre (version française).

La Réserve Française.

Comme pour la majorité des armées européennes, l'évolution du contexte géostratégique a mené l'armée française vers sa professionnalisation et à la suspension du service militaire. Notre voisin du Sud est donc passé lui aussi d'une réserve « captée » (mobilisable) à une réserve volontaire. C'est plus particulièrement la loi du 22 octobre 1999 portant sur l'organisation de la réserve militaire et du service de défense qui règle le sujet.

Au 31 décembre 2007, 58.827 volontaires étaient engagés sous Engagement à Servir dans la Réserve (ESR). Le volume de la réserve opérationnelle est directement lié aux besoins opérationnels identifiés par les forces armées et fixé à environ 94000 volontaires (plus de 2/3 sont destinés à la gendarmerie et à l'armée de terre). La durée d'activité est fixée à 30 jours par an (suivant les opérations, les missions et nécessités, elle peut dans certains cas monter à 60, voire 150 et même 210 jours). En 2007, la moyenne d'activité des réservistes opérationnels était de 22,7 jours par an.

Une particularité de la structure militaire française est la Réserve Citoyenne (apparue dans le cadre de la loi d'avril 2006 précisant le double objectif de l'emploi des réserves et ici plus particulièrement dans le cadre du lien entre la Nation et la Défense). Elle est composée de volontaires agréés par l'autorité militaire qui souhaitent apporter leur contribution à la Défense mais qui n'ont pas l'occasion de s'engager dans la réserve opérationnelle. Leur utilité est principalement de créer un relais de qualité au sein de la société civile.

La répartition catégorielle des réservistes opérationnels pour 2007 était la suivante : 43% de militaires du rang, 36% de sous-officiers et 21% d'officiers. Ils étaient constitués pour 32% d'anciens militaires d'active, pour 31% d'anciens appelés du contingent et de 37% de réservistes directement issus de la société civile.

Pour ce qui est de l'activité de la Réserve Citoyenne, celle-ci a été exécutée par 105 réservistes citoyens bénévoles qui ont presté entre ½ et 7 journées en 2007.

Le CSRM (Conseil Supérieur de la Réserve Militaire) : Institué par la loi du 22 octobre 1999, est un organisme chargé d'émettre des avis et des recommandations dans le domaine de la politique des réserves. Il est la seule entité au sein du Ministère de la Défense française où sont représentés les syndicats, les employeurs, la réserve et l'armée d'active. Il est placé sous la présidence du ministre de la défense.

Charte du réserviste militaire européen

- Militaire volontaire, détenteur de la force légitime pour la défense de mon pays européen, je m'engage à accomplir ma mission avec honneur, dans le respect des lois et des conventions internationales.
- Fier de mon engagement opérationnel, je maintiens ma condition professionnelle et physique au plus haut niveau. Je m'implique avec mes compagnons d'arme d'active à la résolution de crises.
- Recherchant la confiance de mes chefs et l'adhésion de mes subordonnés, je suis prêt, s'il le fallait, au sacrifice de ma vie pour la défense de nos valeurs.
- J'agis avec sang-froid et humanité. Attentif aux populations, je n'abandonne jamais personne sur le terrain et je respecte sur tous les territoires, l'Homme, quelles que soient sa nationalité, ses opinions politiques ou religieuses.
- Citoyen et militaire, je m'interdis d'accepter des tâches qui pourraient provoquer des conflits éthiques et déontologiques dans mes différents métiers.
- Deux fois citoyen, je suis un acteur de la culture de défense et agis toujours avec discernement et modestie sans engager l'institution militaire dans mes choix personnels.
- Co-dépositaire des valeurs héritées de nos anciens, j'agis pour les transmettre aux jeunes afin de leur préparer un avenir de paix.

Cocktail annuel – vendredi 13 juin

*Cdt Hre Serge HENNIQUIAU
Vice-Président*



Une bonne quarantaine de membres du Cercle et leur épouse se sont retrouvés à la « Bergerie » - au pied du monument interallié à Cointe - pour le cocktail annuel de la Réserve en Province de Liège.

Notre Président, le Lieutenant Colonel du Corps de Support Médical Dominique DI DUCA, lors de sa petite allocution traditionnelle, nous a annoncé que, de novembre 2008 à novembre 2009, le Cercle Royal des Militaires de Réserve vivra une année faste.

En effet, 2008/2009 sera marquée par diverses activités organisées dans le cadre du 75^{ème} anniversaire du Cercle. Cette année jubilaire s'ouvrira le mercredi 12 novembre 2008 avec la tenue de l'Assemblée Générale Statuaire.

Ce petit cocktail fut une réussite grâce à une ambiance très sympathique.

Vous n'étiez pas là, ce n'est pas grave, il aura encore lieu en juin 2009.

Encore deux occasions de se retrouver dans une ambiance conviviale :

Assemblée générale : mercredi 12 novembre
(voir page 24)

Repas de Corps—Ladies Night : samedi 15 novembre
(voir page 27).

Barbecue des familles — dimanche 29 juin

*Cdt Hre Serge HENNIQUIAU
Vice-Président*



Le dimanche 29 juin 2008, le Cercle Royal des Militaires de Réserve de la Province de Liège a organisé son traditionnel barbecue des familles sur le site merveilleusement aménagé de la « Division Nature et Forêts » sur les hauteurs de Spa à Berinzen.

Depuis bien des années, le Cercle loue la plus grande des installations du lieu qui consiste en un vaste chalet capable d'accueillir une bonne soixantaine de convives. Sur place on trouve une cuisine toute équipée ainsi qu'un grill intérieur, de quoi satisfaire le cuisinier le plus difficile à satisfaire.

Traditionnellement, c'est toujours notre S2, le Cdt Eric VAN de GOOR qui est aux fourneaux.

C'est donc à partir de midi, après un bon apéritif, que 25 membres du Cercle se sont régalés de brochettes de bœuf, de saucisses, de côtes de porc et de pommes de terre en chemise des champs ; sans parler des légumes de saison, des boissons et du dessert dont les participants se sont servis à satiété.

Un petit digestif a été offert sous la forme d'une promenade d'une heure environ jusqu'à la tour panoramique. C'était vivifiant et magnifique !

Tout s'est terminé aux environs de 17 heures et chacun a donné un petit coup de main pour remettre les lieux en ordre.

Merci à Eric, Lambert, Bruno et les autres... pour l'organisation des festivités, et avoir établi les contacts nécessaires avec la DNF. Merci aux participants – militaires de réserve et familles – pour l'ambiance sympathique de cette charmante journée.



Rendez-vous est donné à tous le dimanche **28 juin 2009**

Droping nocturne – vendredi 29 août

Cdt Hre Serge HENNIQUIAU
Vice-Président

Au Cercle Royal des Militaires de Réserve de la Province de Liège, les vacances d'été se terminent toujours le dernier vendredi du mois d'août par un droping nocturne en Ardennes. 2008 n'a pas renié la tradition.

Ainsi, 25 de nos membres se sont retrouvés le vendredi 29 août aux environs de 20 heures sous les houlettes bienveillantes du 2IC (Cdt HENNIQUIAU) et de l'S3 (Cdt L'HOEST) sur le parking de la sortie 48 « Werbomont » de l'autoroute E25.

Il semble que cette activité est toujours placée sous les meilleurs augures, même si la dernière semaine du mois est maussade ou pluvieuse, le dernier vendredi nous gratifie d'un temps sec et d'une température nocturne très douce ; vers 23 heures, il y avait encore 18 degrés !



Le concepteur

Quelques minutes après le rassemblement à l'endroit du rendez-vous initial, le Commandant L'HOEST a fait remonter tout le monde dans les véhicules personnels pour se rendre au départ du droping à Ferrières.

La « troupe » est rapidement scindée en quatre équipes qui vont parcourir deux itinéraires en boucles d'environ 10 kilomètres. Il est 20 heures 40 quand les deux premiers groupes se mettent en marche, les deux autres suivront à un quart d'heure d'intervalle.



Le S3, en fait de dropping, a plus d'un tour dans son sac, et il peut vous tracer « à main levée » des itinéraires aux difficultés variées et aux pentes les plus escarpées.

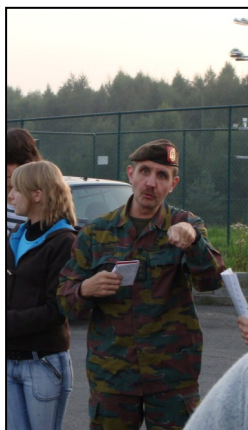
Afin de varier les plaisirs, le Commandant L'HOEST avait préparé, pour chaque itinéraire : une mémorisation, une recherche de coordonnées, une marche à l'azimut, un gisement à convertir en azimut, un calque muet qui donnait un itinéraire à suivre et une lecture de carte pure et dure !!!

Dernière mise au point avant le départ !

Il était minuit sonnant quand tous se retrouvaient dans les bois de Burnontige, autour d'un flambant barbecue pour déguster un (ou plusieurs si affinité) pain-saucisse(s) et boissons désaltérantes. L'ensemble avait préparé par les soins du Cdt HENNIQUIAU, réconfort bien mérité après cette belle soirée de marche.

Le barbecue allait s'achever lorsque notre président, Dominique DI DUCA, a eu la gentillesse de nous rejoindre et de « post-encourager » les équipes ; en effet, il revenait de la remise de commandement de l'EMI 22 à Landen.

tu fais ...



comme je dis !

In Memoriam—Cdt Hre Marcel LAMONT



Né a Gent le 6 novembre 1932 et y décédé le 17 août 2008

Capitaine Commandant honoraire du Corps de Support Médical

Officier de l'Ordre de Léopold

Officier de l'Ordre de la Couronne

Croix Militaire de Première Classe

Vice président de « l' Association Nationale des Officiers de Réserve des Troupes du Service Médical » - lors de sa fondation -

Sa disponibilité, sa compétence, son indéfectible pugnacité et son énergie à servir la cause de la branche médicale de la Réserve en ont fait une figure emblématique appréciée de tous.

Il était tout à tout et à tous ; il a été membre fondateur de l'Association, il fut à l'origine de l'installation de l'Association Nationale Médicale dans les locaux de l'ancien Hôpital Militaire Gent, c'est lui qui a porté FALCO (revue de la Réserve Médicale) sur les fonds baptismaux et par-dessus tout, il a défendu ses paires bec et ongles afin d'obtenir les meilleures conditions d'entraînement et d'encadrement pour ceux-ci.

On serait en droit de se demander pourquoi « ce grand Monsieur » n'a jamais été Président de son association, la réponse se trouve dans une lettre que lui adressait le Médecin Général Major Van Tiggelen, le 28 août 1971 : « ... je me permets toutefois de vous conseiller de ne pas accepter la présidence. Un président est, en effet, lié pas un mandat bien déterminé, et je compte fermement sur vos excellentes qualités d'organisateur pour continuer à rendre service à cette ANORTSS pendant encore de très, très longues années ... »

Merci et adieu Marcel.

Old soldiers never die, they only fade away !

Compte-rendu des CA URNOR

*Lt-Col (R) Philippe ROUSSEAU
Conseiller—administrateur URNOR*

Le Cercle a toujours collaboré avec l'Union Royale National des Officiers de Réserve (URNOR). Actuellement encore, le Cercle est représenté au conseil d'administration de l'URNOR par trois membres : les Lt-Col DI DUCA, ROUSSEAU et van BRUSSEL. En outre, le Lt-Col DI DUCA a été choisi pour faire partie du bureau de l'URNOR en tant que G5.

Par cette représentation au plus haut niveau, le Cercle de Liège participe à la défense des intérêts de l'ensemble des réservistes et glane des informations de première main sur la gestion de la Réserve. Voici un petit aperçu des sujets traités lors des deux derniers conseils d'administration (juin et septembre 2008).

Lors de réunions régulières entre la Direction Nationale de la Réserve (DNR) et l'URNOR, plusieurs dossiers importants pour notre avenir ont été discutés. Un nouveau règlement pour l'octroi des subsides (moins complexe et moins détaillé) va être rédigé à la demande de la direction générale budget-finance. Le tableau organique des réservistes va être adapté à la nouvelle « carrière mixte » des militaires. Un nouveau recrutement (150 places ouvertes) de réservistes va avoir lieu. Enfin, les premiers jalons pour la compétition nationale 2009 ont été posés.

Les contacts entre l'URNOR et l'Union Royale Nationale des Sous-Officiers de Réserve (URNSOR) sont actuellement au point mort même si certaines avancées sont acquises (comme par exemple la rédaction de page communes dans nos revues nationales réciproques : ARES et PATRIOT). Le CA URNOR a donné mandat à son Président de poursuivre les contacts. Le Cercle de Liège défend le regroupement de toutes les forces vives de la Réserve et affiche fièrement son caractère « all rangs » avec d'autres dont Gand qui fête également ses 75 ans cette année. Le renouveau vient des anciens !!!

Les conseils d'administration sont aussi l'occasion de débriefer la compétition nationale qui a eu lieu dans le cadre de la semaine de la Réserve et les réunions internationales de la Confédération Interalliée des Officiers de Réserve (CIOR) ou de son pendant pour le service médical (CIOMR).

Chaque année, la médaille URNOR est attribuée à des Officiers particulièrement méritant dans leur action au profit de la Réserve. Cette année deux administrateurs liégeois siègeront dans le comité chargé d'élire les lauréats.

L'URNOR suit de près l'évolution de la création de la nouvelle Réserve. Un administrateur a pu rencontrer une vingtaine (soit à peu près un 1/3) des nouveaux réservistes et devant leurs innombrables questions, les a renvoyés aux cercles locaux. Nos jeunes collègues semblent parfois un peu perdus devant la complexité de l'organisation militaire. Notre Cercle peut s'enorgueillir de compter dans ses rangs plusieurs réservistes de la nouvelle génération de tous grades. Ils sont notre avenir !!

Enfin, l'URNOR a proposé une assurance collective, subsidiée par la Défense, et à laquelle tous les cercles pourraient souscrire. Le dossier est à l'étude chez DNR. Si on ajoute à ces différents sujets la gestion de la popote interne (repas de corps, secrétariat, gestion du site : www.urnor.be ...), on peut dire que les quatre CA annuels sont bien occupés !



S'inscrire à nos diverses activités.

Les activités sont décrites dans la présente édition du BAN et sur notre site ;

Les bulletins d'inscription se trouvent aussi sur votre site web : www.crmrlg.be (rubrique « agenda », cliquer sur la date de l'activité).

Vous pouvez nous faire parvenir vos bulletins d'inscription par divers canaux :

Courrier :

Cercle Royal des Militaires de Réserve de la Province de Liège
Quartier Médecin Lieutenant Joncker

Rue Saint Laurent, 79

4000 Liège

Fax : 04 / 220 84 95

SMS : 0475 / 45 51 93 (être complet)

Courriel : crmrlg@skynet.be

ASSEMBLEE GENERALE – Mer 12 NOVEMBRE 2008
S'INSCRIRE AVANT LE 31 OCTOBRE 2008

Nom :Prénom :

Adresse :
.....

Participera à l'Assemblée générale du 12 novembre .

Souhaite un encas (sandwich) **OUI – NON** (biffer la mention inutile)

Date : Signature :

REPAS DE CORPS – Sam 15 NOVEMBRE 2008
S'INSCRIRE AVANT LE 10 NOVEMBRE 2008
Païement vaut inscription

Nom :Prénom :

Adresse :
.....

Participera au Repas de Corps du 15 novembre et virera la somme de **45,00 €** par participant au compte 000-0393686-60 du Cercle des Militaires de Réserve de Liège à 4000 Liège avec la communication suivante : « Repas de Corps du 15 novembre 2008 ».

Je serai accompagné de mon épouse : OUI – NON

Date : Signature :

Fort de Loncin : 15 août 1914—15 août 2008

Capt (R) Paul SCIMAR
S5-Webmaster

Le 15 août 1914, vers 17 heures, un obus de 420 mm, tiré par la tristement célèbre "Grosse Bertha", perça le fort de Loncin au pire des endroits : le magasin à poudres. *"Sous l'effet de ce volcan titanesque, écrivit Victor NAESSENS, le commandant survivant, ce qui restait du massif bétonné fut disloqué et une grande partie de la garnison écrasée sous les blocs de béton, asphyxiée ou brûlée vive"*.



Sur les 500 occupants du fort, 350 périrent ce jour-là. La plupart d'entre eux reposent toujours sous les décombres. Ici, le temps s'est arrêté il y a 94 ans.

À l'automne 2007, les services de déminage de l'armée ont procédé à l'enlèvement des obus qui se trouvaient encore sous le Fort de Loncin, soit 3.500 obus, représentant 142 tonnes.

Par la même occasion, les restes de vingt-cinq militaires furent retrouvés. Parmi ceux-ci, quatre ont pu être identifiés, il s'agit des soldats DE BRUYCKER de Kalken en Flandre orientale, Armand DESAMORE de Liège, du maréchal des logis Louis NOE de Bruxelles, mais dont la

commune d'adoption fut la commune de Loncin, commune d'origine de son épouse et de René HALAIN d'Ans. Ces soldats furent identifiés soit par leur plaque de matricule, une alliance, un pistolet ou un bouton marqué du sigle du 11e Régiment de ligne. Il est à souligner que cet événement est exceptionnel puisque la dernière fois que la dépouille d'un militaire belge tué lors de la grande guerre a pu être identifié remonte à 1952.

Ces vingt-cinq militaires ont été inhumés le 15 août dernier dans la crypte du Fort auprès de leurs quarante-trois frères d'armes qui y reposent déjà depuis le 15 août 1921.

La cérémonie d'inhumation était organisée par le Commandement militaire de la Province de Liège, sous le haut patronage de S.M. le Roi, et en collaboration avec le Front de Sauvegarde du Fort de Loncin, et les Ansois reconnaissants. Etaient également présents à cette occasion la fanfare militaire de la Marine, un détachement du 12e Régiment de Ligne de Spa et du 1er d'Artillerie de Bastogne, unités héritières du 14e Régiment de ligne et de l'Artillerie de Forteresse présents au Fort de Loncin en 1914.

Les cérémonies ont débuté par une messe célébrée par Monseigneur JOUSTEN, Evêque de Liège, sous un chapiteau dressé à proximité du Fort et dans lequel se trouvaient cinq des vingt cercueils. Soit les trois cercueils contenant les restes des trois militaires identifiés et deux cercueils représentant l'ensemble des autres militaires. Cette messe était également rehaussée par la présence de la chorale des Disciples de Grétry.

A l'issue de l'office religieux, un cortège précédé du catafalque et des porte-drapeaux s'est rendu dans le Fort, où l'assistance exceptionnellement nombreuse rassemblée autour du cratère de l'explosion du 15 août 1914, a assisté à la prenante cérémonie d'hommage civil. Au terme de celle-ci, après les différentes salves d'honneur et un tir de canon, un cortège rassemblant les familles des militaires défunts, s'est rendu à la crypte du Fort pour un dernier hommage.

Enfin, les cérémonies se sont clôturées par une réception sous les chapiteaux dressés à proximité du Fort.

La population (venue en grand nombre) était conviée à ces cérémonies d'hommage organisées à la mémoire de tous ces jeunes gens qui n'avaient qu'une envie, celle de vivre heureux auprès des êtres qui leur étaient chers, et qui, par une belle après-midi du mois d'août 1914, furent amenés à donner leur vie afin de préserver nos libertés.

Le Cercle Royal des Militaires de Réserve de la Province de Liège était représenté par son Président, le Lt-Col Dominique DI DUCA ainsi que par le Pha-Cdt Jean-Claude VUEGHS et le Capt Paul SCIMAR.

CIOR 2008 ... notre allié oriental

*Capt (R) Jean-François DOHOGNE
Compétiteur CIOR*



Préambule...

Dernièrement, je relisais la devise de l'Armée autrichienne : « Ziele erfordern Mitteln », « ayez des objectifs et vous développerez les moyens pour y arriver ». A une époque où nos politiciens se « cherchent », notre Défense pâtit de restrictions sans cesse croissante alors qu'on l'implique à qui mieux mieux sur les théâtres internationaux... Question de priorités ? Sont-elles à la portée d'un ensemble en pleine restructuration ?

Alors qu'en septembre 2007, les responsables parlaient de s'ouvrir à la problématique du « réserviste compétiteur », en décembre, nous apprenions que l'équipe devait s'estimer heureuse que les mêmes conditions de 2007 étaient reconduites pour 2008. Mais hélas, dès février les promesses sentaient le roussi...et mi-avril, lors d'une réunion de coordination, notre entraîneur apprenait qu'il était possible que la Défense n'envoie personne à Istanbul dans le cadre de la CIOR : Quel camouflet pour l'équipe, à l'entraînement depuis septembre ! Fin avril, sur un sursaut...il fallait décider qui allait former la seule équipe belge qui représenterait les couleurs nationales à Istanbul. Il fût décidé de relancer (tout comme en 2005), une équipe symboliquement représentative de la diversité et de la force de notre pays : un représentant de chaque communauté du pays (sans doute certain responsable pensait que nous allions organiser des épreuves de sélection entre nous...?).

L'équipe s'est tenue les coudes les deux mois précédant la compétition. Sans cela, nous n'aurions jamais rallié le top10 ! (N'oubliez pas qu'un instant le COIB décidant début juin que la Belgique ne savait envoyer que 1/3 des athlètes aux JO's...).

Vous souvenez-vous encore... e terminais l'article l'an passé par ces mots : « La Défense est fière et garde confiance en ses représentants ...»

Istanbul : Un pont entre deux continents...

Byzance ? Constantinople ? Istanbul ? Peu importe le nom, pourvu qu'on en conserve l'histoire. Cette capitale (orientale ?) marqua l'histoire européenne pendant plus de mille ans et a longtemps été le dernier bastion de défense de la chrétienté, après en avoir été une des bases avancées (si on peut dire) vers l'Orient.

Accès facile sur la route de la soie et sur la route des épices, la capitale de l'empire byzantin est incontournable dans notre Histoire, de même qu'Athènes et Rome. Vous souvenez-vous que notre compatriote, Godefroy de Bouillon, y passa à la tête de la 2^{ème} croisade. Mais les assauts des Turcs et des Arabes ont fini par modifier l'équilibre dès le XV^{ème} siècle. Elle devient alors la capitale de l'Empire Ottoman.

Sur le plan de la géopolitique, c'est l'Asie, et plus particulièrement l'islam en tant que religion dominante de la Turquie qui a un pied dans l'Europe, et non l'inverse ! Le choix d'Istanbul par la Défense turque est évident, même si Ankara est la capitale de la Turquie, ...de la vraie Turquie. D'autant que le réserviste est avant tout un civil et qu'à l'heure actuelle, la Turquie poursuit sa chasse à l'adhésion à l'Europe communautaire.

Cette ville, véritable mégapole avec ses 13,7 millions d'habitants, est en pleine extension (et expansion ?)...On comprend aisément la présence d'importantes forces militaires aussi bien terrestres que maritimes au sein de la ville même.

Atteindre les limites dessinées par la préparation

Le Pentathlon militaire tel qu'il est conçu au sein de la CIOR, est une épreuve hors du commun qui vaut la peine d'être vécue par tout officier jusqu'au grade de Capitaine, entendez jusqu'au niveau fonctionnel de commandant de compagnie : Il fait appel à l'esprit sportif, à l'esprit d'équipe, à la concentration, à la maîtrise de soi, au team building, mais aussi aux connaissances militaires élémentaires :



- **Le tir** : C'est l'apprentissage de l'arme de poing et du fusil du pays organisateur et son utilisation dans le cadre d'une compétition ; concentration et maîtrise de soi et de l'arme, mais aussi domination des techniques de tir en sont les maîtres-mots ;
- **La natation de combat et la piste d'obstacles** : C'est la maîtrise de son corps et de la technique, mais aussi de l'esprit d'équipe (puisque c'est le dernier qui fait le temps) ;
- **La course d'orientation et le lancer de grenades** : C'est la maîtrise des notions militaires par excellence que sont la lecture de carte, l'estimation de distances, la désignation d'objectifs, le

lancer de grenade et la maîtrise du cheminement sur un terrain inconnu avec toute la science de l'orientation, sans compter l'esprit d'équipe;

- Non des moindres, **l'examen de premiers secours et l'examen en droit des conflits armés** : Deux branches inhérentes à l'heure actuelle à toute mise en œuvre de combattant sur un théâtre d'opération, quel qu'il soit.

Cette joute internationale permet de juger les moyens mis en œuvre par la Défense des pays participants pour préparer leurs représentants nationaux (qui plus est de leur Réserve). De plus, dans le cadre actuel de la mise en place de Battle Group internationaux (Eurocorps, OTAN et ONU), que ce soit à caractère combattant, humanitaire ou autre, la CIOR est un terrain propice de rencontres entre officiers des différentes nations participantes.

En Belgique, c'est l'IRMEP qui a été désignée comme unité responsable de la préparation des compétiteurs belges (également pour les compétiteurs de l'AESOR).

Coûte que coûte, rester parmi les meilleures nations !...

Après mon accident en 2003 (fracture des têtes radiales) un mois à peine avant le concours chez nos voisins néerlandais, la première équipe belge avait pu malgré tout se compter parmi les 10 meilleures équipes du classement. En dépit d'une petite opération en novembre et une contracture musculaire à trois jours de la compétition, c'est avec fierté que nous étions repris également au top 10 en 2004 sur le sol autrichien.

C'est fort d'un entraînement long et intensif que l'ensemble du groupe de sportifs belges s'était installé sur le sol national à Elsenborn en 2005 et inscrivait enfin notre pays au palmarès de la CIOR. Malheureusement, 2006 fût une année de contre-performance où



pour des raisons diverses (professionnelles et/ou de blessures), des éléments-clés de l'équipe ne purent y participer. Fort d'un entraînement prudent mais volontaire et désireux de revoir le nom de notre pays sur le dessus du classement, c'est fier que nous sommes rentrés de Riga (Lettonie) avec une belle 7^{ème} place au classement général.

Le 04 juillet dernier, l'avion d'Austrian Airlines nous déposait sur l'asphalte d'Ataturk Airport à Istanbul (TUR). Nous nous installions dans un hôtel de transit militaire sur la partie orientale de la ville. Dès le lendemain matin, à l'école d'infanterie, nous découvrons la piste d'obstacles construite spécialement pour l'occasion. Suit dans la foulée un entraînement de natation dans le bassin de natation de l'école de la marine. L'après-midi est consacré au zérotage et au réglage des armes : Tir pistolet avec un pistolet de fabrication turque et tir fusil avec le G3 (allemand).

Le dimanche 06 juillet, nous peaufinons la préparation en terre turque (en inversant le programme de la veille). Nous avons également l'occasion de nous exercer au lancer de grenades.

Lundi 07 juillet nous avons l'occasion de découvrir la forêt dans laquelle aura lieu l'épreuve d'orientation. Une réception dans un Mess Officiers le long du Bosphore termine la journée.



Mardi, l'entraînement officiel de tir permettait aussi bien aux organisateurs qu'aux participants de se plonger dans le rythme de la compétition. En fin d'après midi, congressistes et athlètes participaient à la cérémonie d'ouverture au centre d'Istanbul. Cette cérémonie placée sous haute surveillance était suivie d'une réception organisée par le Ministre de la Défense turque.

Le 09 juillet, la compétition commençait avec les épreuves de tir pour lesquelles notre équipe se classait à la 14^{ème} place. La fin d'après-midi était consacrée aux compétitions de premiers soins et de droit des conflits armés. Ces deux épreuves sont organisées par les participants au Congrès avec l'appui de personnel militaire turque (figurants). La tendance actuelle est d'inclure certains aspects du droit des conflits armés dans l'épreuve pratique de premiers soins.

Le 10 juillet, jour des pistes, nous affichons un temps d'équipe de 3'06'', seule la présence de notre entraîneur nous aurait permis de faire mieux. Sur le parcours de natation, nous réussissons une prestation d'équipe presque parfaite en 43''. Une soirée typique turque sera organisée le même jour dans les jardins du Palais du Sultan en bordure du Bosphore.

Vendredi 11 juillet, nous savons que nous sommes dans le Top10, notre objectif sera d'y rester et de tirer le meilleur profit des épreuves de la journée. Après l'épreuve de lecture de cartes (où nous perdrons de précieux points à notre grande surprise, comme à celle des meilleures équipes), et l'épreuve d'estimation de distances, nous nous engageons dans la forêt turque par plus de 35°C pour un périple à la carte qui se terminera par un petit franchissement et l'épreuve de lancer de grenades. Cette journée nous octroyait la 14^{ème} place au classement du jour.

Le soir même, nos hôtes nous avaient concocté une croisière sur le Bosphore à la découverte de l'histoire de la ville (les deux ponts reliant les deux continents, les forteresses et autres palais qui firent sont histoire).

Le 12 juillet, après une matinée qui nous permet enfin de pouvoir découvrir d'un peu plus près le centre historique d'Istanbul, le podium nous est divulgué : La France se positionne avec sa meilleure équipe « vétérans » sur la première marche, suivie de la meilleure équipe « expérimentés » anglaise, l'Italie emportant le bronze. Après les conclusions du Congrès et sa clôture, congressistes, athlètes et organisateurs se réunissent une dernière fois lors d'un souper de gala.

Les Résultats



En dépit de toutes les promesses non tenues, non par les sportifs, non pas par le manque d'entraînement, mais bien par un continuel changement d'attitude de l'Etat-Major, le classement de la seule équipe belge reste honorable :

L'équipe belge : Capt DOHOGNE J-F (12/13Li)
Capt CARMANS H. (TSU Prov Lb)
Capt FROMONT B. (EI/2Cy)

termine à la 9^{ème} place au classement général sur 49 équipes classées en ordre utile et à la 7^{ème} place de catégorie sur 20 équipes dans la classe « Vétérans » pour la **Compétition Sportive**

termine à la 1^{ère} place au classement général pour la **Compétition de Droit des Conflits armés.**

Le SLt G. Van Der Eecken (« Nouvelle Réserve ») nous accompagnait au titre de « Réserve » et à ce titre a concouru dans la catégorie « International » où il faisait équipe avec un Danois et un Polonais (Ceci lui permettrait de pouvoir passer par toutes les catégories si notre Etat-Major décide de revoir ses positions sur l'utilité d'envoyer des représentants compétitifs à ce rendez-vous international militaire). 2ème de catégorie à



l'issue du deuxième jour de compétition, l'inexpérience leur fût fatale lors du troisième jour et c'est ainsi qu'il terminera avec son équipe à la 41ème place du classement général et à la 5ème place de catégorie sur 8 équipes dans la classe « International ».

A l'heure où j'écris ces lignes, il est connu que la Bulgarie, nouvel allié et membre de l'OTAN a accepté la responsabilité d'organiser la CIOR 2009. Suite aux décisions malheureuses prises en cours d'année, il sera difficile de rassembler une représentation belge pour y faire figurer nos couleurs nationales, d'autant plus qu'actuellement, l'Etat-Major de notre Défense n'est pas enclin à y envoyer qui que ce soit.

L'équipe belge est fière et reconnaissante pour le dévouement de son entraîneur, le Commandant Didier DEGROOT de l'IRMEP à Eupen.



**A l'issue de l'Assemblée générale,
le Pha-Cdt Jean-Claude VUEGHS
nous fera partager son amour de
l'histoire militaire en nous présentant
un exposé sur le thème
« 350 ans d'architecture militaire en presqu'île
de Crozon (France) »**

(voir détails en page 22)

Assemblée générale du CRMRLg — Mer 12 novembre



L'Assemblée Générale Annuelle Statutaire (AGS) du Cercle Royal des Militaires de Réserve de la Province de LIEGE se tiendra le

**Mercredi 12 novembre 2008
à 20 heures**

Quartier Médecin Lieutenant Joncker
Cafétéria du 3CRI
Rue Saint-Laurent, 79
4000 LIEGE

Le port de la tenue militaire est **hautement** souhaité : Tenue de ville (service-dress)

ORDRE DU JOUR

- Ouverture de l'AGS 2008 par le Président ;
- Constitution du bureau de l'AGS : Président, S1 et deux scrutateurs ;
- Allocution et rapport du Président pour l'exercice novembre 2007 – novembre 2008 ;
- Rapport d'activité des branches : Vice-Psdt, CEM et S1 à S5 ;
- Rapport des commissaires aux comptes ;
- Approbation du bilan ;
- Fixation de la cotisation pour l'exercice novembre 2008 – novembre 2009 ;
- Election des membres du Comité pour le mandat novembre 2008 – novembre 2010 ;
- Désignation des commissaires aux comptes pour l'exercice novembre 2008 – novembre 2009 ;
- Examen des propositions des membres, s'il échet ;
- Signature du procès-verbal de l'AGS 2008 par le bureau ;
- Fin de l'AGS 2008 ;
- Réunion informelle et amicale.

Membres du Comité sortants et rééligibles

Le mandat des personnes dont le nom est suivi d'un « X » se termine en novembre 2008 :

Président	Lt Col CSM	DI DUCA		
Vice-Présidents	Lt Col Ir	van BRUSSEL		
	Cdt	HENNIQUIAU		
Chef d'Etat-Major	Cdt	VANDERVELDEN	X	
	S1	Cdt d'Avi	RINGLET	
	AS1	Cdt	WAUTHIER	
	S2	Cdt	VAN DE GOOR	X
	S3	Cdt	L'HOEST	X
	S4	Cdt	LAMBERMONT	
	AS4	Lt Col	ROUSSEAU	X
Website - Com. écrites	Capt d'Adm	SCIMAR		
	RP	Cdt	LOUREAU	
	AS5	Pha Cdt	VUEGHS	X
	Cons.	Lt Col Ir	FRAIKIN	
	Cons.	Cdt	NEUVILLE	
	Cons.	Capt	BAIDAK	

Ils peuvent poser leur candidature, par écrit, pour un mandat novembre 2008 – novembre 2010 auprès du S1 (adresse du Cercle) AVANT le 31 octobre 2008

Membres qui souhaitent entrer au Comité

Pour un mandat de novembre 2008 à novembre 2010, il y a lieu de postuler, par écrit, auprès du S1 (adresse du Cercle) AVANT le 31 octobre 2008

Les éventuelles propositions des membres

Doivent parvenir, par écrit, au S1 (adresse du Cercle) AVANT le 31 octobre 2008

LE BULLETIN D'INSCRIPTION SE TROUVE EN PAGES CENTRALES

350 ans d'architecture militaire en presqu'île de Crozon

Pha-Cdt Jean-Claude VUEGHS
AS5



La presqu'île de Crozon, trident dressé à l'extrême pointe de la Bretagne, face à l'Atlantique et aux Anglais, est le bouclier naturel de Brest, la grande base navale du Ponant.

Vauban et ses successeurs l'ont couverte de tours, de batteries et de fortins.

Les ingénieurs de la fin du 19^{ème} siècle y ont implantés des batteries ar-

mées de mortiers et de canons choisis parmi les plus puissants de leur époque.

Dès 1940, les allemands s'y sont puissamment fortifiés contre un éventuel retour des Anglo-Saxons.

La géographie, le climat, la végétation et l'activité humaine ont fait en sorte que beaucoup de ces sites, dont certains sont à l'abandon depuis longtemps, se sont bien conservés.

C'est ce patrimoine exceptionnel que je vous présenterai lors de notre AG 2008, le mercredi 12 novembre prochain.



Repas de Corps et Ladies Night — Sam 15 novembre

Le Président du Cercle Royal des Militaires de Réserve de la Province de Liège et les membres du Comité ont le plaisir d'inviter

les Militaires de Réserve et leur partenaire

au Repas de Corps – Ladies night du Cercle qui se tiendra

le **samedi 15 novembre 2008 à 19 heures 30**

au restaurant « *Les Waides* » à Cointe

(ruelle des Waides 80 à 4000 Liège)

Paf : 45,00 € par personne au compte 000-0393686-60 de Cercle Mil Res Liège à 4000 Liège avec la mention : «*Repas de corps 2008*».

Païement vaut inscription.

Tenues :

Pour les Mil Res : Tenue bleue (épaulettes dorées et DH grands modules) – Spencer (DH petits modules) – Service-dress (chemise blanche, cravate noire, DH grands modules) – Smoking – Complet veston sombre.

Pour les dames : tenue de circonstance.

Menu : Apéritif – Emincé de saumon cru mariné au citron vert – Cassolette de scampis sauce crème au poivre vert, ciboulette – Contre-filet de bœuf, jardinière de légumes – Assortiment de pâtisserie – Café – Vins choisis et eaux.

Limite des inscriptions : 10 Nov 08 (*bien mentionner le nombre de Pers*)

LE BULLETIN D'INSCRIPTION SE TROUVE EN PAGES CENTRALES

Païement vaut inscription

**Cercle Royal des Militaires de Réserve
de la Province de Liège**

Quartier Médecin-Lieutenant JONCKER
Rue Saint-Laurent, 79 – 4000 Liège
Tél. : 04/220.84.93 – Fax : 04/220.84.95
GSM : 0475/45.51.93
www.crmrlg.be – e-mail : crmrlg@skynet.be

PERMANENCES AU CERCLE

Lundi de 09h00 à 11h00
Mercredi de 09h00 à 11h00
Vendredi de 09h00 à 11h00

COMPTE BANCAIRE

Compte général (cotisations, activités) : 000-0393686-60
IBAN : BE73 0000 3936 8660 - BIC : BPOTBEB1

Cotisation annuelle : 15 €

QUELQUES ADRESSES UTILES

URNOR : Rue des Petits Carmes, 24 – 1000 Bruxelles – 02/501.23.38
URNSOR : Rue des Petits Carmes, 24 – 1000 Bruxelles – 02/501.23.37
HRG-C/Res : Quartier Reine Astrid – Rue Bruyn, 1 – 1120 Bruxelles
EM Prov Liège : Qu Med.-Lt Joncker – Rue Saint-Laurent, 79 – 4000 Liège
COMOPSLAND G1/Res : Qu reine Elisabeth – 1140 Bruxelles – 02/701.13.27
COMOPSAIR Bur Res : Qu Reine Elisabeth – 1140 Bruxelles – 02/701.66.63
COMOPSSNAV : Qu Billet – 8310 Brugge – 050/36.79.33
COMOPSMED Bur Res : Qu Reine Elisabeth – 1140 Bruxelles – 02/701.30.58
EMI 22 POC Res : Qu Landen – 3400 Landen – 011/88.85.29 ou 011/88.85.11 (Srt)
Mil Shop (4Bn Log) : Camp Roi Albert – 6900 Marche – 084/32.63.77

RESPONSABLE REVUE

Editeur responsable et mise en page : Capt (R) Paul SCIMAR

Diffusion restreinte : l'emploi ou la détention irrégulière de ce document expose à des poursuites judiciaires, spécialement du chef des articles 118, 119, 120 et suivant du Code pénal